

Sur RadioM : Khelifati suggère d'user de la contrainte fiscale pour obliger les banques à animer la Bourse (audio)

Le patron d'Alliance Assurances estime que le secteur des assurances en Algérie est loin de constituer le « thermomètre » pour l'économie du pays. Les résultats positifs de la compagnie n'ont, selon lui, aucun effet positif sur la cotation de son titre. Ses suggestions pour l'animation de la Bourse d'Alger...

Sur le plateau de Radio M, le PDG d'Alliances assurances, Hassan Khelifati, a estimé que, vu la guerre des prix à laquelle se livrent les assureurs et les distorsions qui en résultent, les assurances, thermomètre de l'activité économique partout ailleurs dans le monde, ne reflètent pas la réalité de l'activité économique en Algérie. S'il s'est félicité de la progression du chiffres d'affaires de la compagnie en 2014, un exercice qu'elle a terminé avec une croissance de l'ordre de 7% comparativement à 2013, Hassan Khelifati a néanmoins regretté qu'en l'état actuel des choses, les résultats positifs que peut avoir la compagnie n'ont aucun effet sur la cotation du titre d'Alliances Assurances à la Bourse d'Alger. Et pour cause : « Les mécanismes d'animation de la bourse n'ont pas changé, les liquidités ne sont toujours pas là ».

Hassan Khelifati revient à un mini conseil des ministres tenu il y a un mois sous la houlette du président Abdelaziz Bouteflika qui a priorisé dans de ses orientations le développement du marché financier. « La bourse est un des leviers du marché financier, j'espère que le gouvernement, le ministère des finances, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) mettent en place les mécanismes nécessaires pour sa dynamisation », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Huit opérateurs économiques publics risquent d'arriver sur la place boursière d'Alger avec une offre de quelques 3 ou 4 milliards de dollars et il faut dépasser les constats pour aller vers du concret. Le but n'étant pas de faire de la souscription institutionnelle mais, de mobiliser l'épargne ».

Le rôle des IOB

Quant au problème de l'animation des titres, Hassen Khelifati explique : « Les intermédiaires en opérations bancaires (IOB) sont assimilables à des boîtes aux lettres, ils ont un rôle administratif, aucune motivation financière puisque rien ne les oblige à investir ». Et de suggérer : « Prendre les exemples de l'Arabie saoudite, la Tunisie ou même la Palestine qui ont obligé les IOB à consacrer 1 ou 2% de leurs chiffres d'affaires pour l'animation des titres cotés est une piste. Je cite aussi l'opération facebook. Son IOB avait mis 2 milliards de dollars de sa poche pour faire face à la mévente des actions de l'entreprise. Je pense ainsi que contraindre les banques moyennant une taxe, le Fond national d'investissement (FNI) et les différentes caisses à investir 1 ou 2% de leurs chiffres d'affaires, est un des mécanismes qui pourrait régler ce problème ».

Dans ce contexte, le patron d'Alliance Assurances qui prône la simplification des procédures soulève un autre écueil administratif qui doit sauter à ses yeux dans la foulée des correctifs à apporter : « Il faut clarifier le statut des détenteurs des actions des entreprises cotées en bourse. Si quelqu'un achète et revend dans la semaine des titres au porteur, doit-il payer ou non des cotisations à la CASNOS (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés) ? Est-il considéré comme commerçant ? ». Et de conclure : « Il faut que l'administration accompagne les

MAGHREB EMERGENT

Lyas Hallas

jeudi 22 janvier 2015

orientations politiques car, le développement du marché financier est la clé de diversification de l'économie ».